

Formation Premiers Secours en Equipe Niveau 2 (PSE2)

Durée : 4 jours

dates 2022 : du 31 janvier au 3 février – du 28 novembre au 1^{er} décembre

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment complété afin d'être inscrit à la formation accompagné :

- Des frais d'inscription de **50 Euros** pour la formation individuelle ou CRF et **100 Euros** pour la formation professionnelle, à l'ordre de « **C.R.F Albaron** »
- D'une enveloppe format A4 à votre adresse et timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.
- De la photocopie des diplômes (ou attestations) : PSE 1 à jour de formation continue 2019 ou 2020.



• Votre participation à la formation vous sera confirmée ultérieurement en fonction de nos disponibilités.

Le coût de la formation à titre individuel est de 657 € et pour les candidats CRF il est de 627 € en pension complète et enseignement compris.

Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures pour bénéficier du repas).

Le prix du repas du soir, nuit et petit déjeuner est de 59 € pour un candidat présenté par la CRF et de 69 € pour un candidat extérieur.

Vous serez hébergé en chambre individuelle sans supplément pour cette période COVID.

La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.

Pour bénéficier de cette mesure, consultez votre employeur.

Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature. Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF. Nos formations PSE 2 sont référencées sur leur site: <http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>
<http://www.rhonealpes-orientation.org/>

Merci de bien vouloir nous consulter pour tout devis ou convention de formation.

La formation commence à 8 h30 et se termine le dernier jour vers 17h00.

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Vous pouvez profiter de votre venue pour prolonger votre séjour : journée au ski, forfait de ski et location du matériel à tarif réduit, randonnée pédestre ou raquettes, visite des musées, excursion à Suze ou Turin en Italie, l'art Baroque en haute Maurienne... Suite à votre formation, vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur les frais de pension (4 jours de formation = 4 journées à 50%) selon disponibilité, profitez-en pour découvrir les lieux magnifiques et les nombreuses activités qui entourent le centre national de formation l'Albaron avant ou après votre formation.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction



235, rue de l'Isle -- 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :

<i>Arrivée</i>	<i>Acompte</i>
----------------	----------------

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début de la formation avec :

- Un chèque d'inscription de **50 €** pour la formation CRF et individuelle ou CRF et **100 €** pour la formation professionnelle, à l'ordre de «**C.R.F Albaron**».
- Une enveloppe format A4 à votre adresse, timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.
- La photocopie des diplômes (ou attestations) : PSE1 – Formation continue année 2019 ou 2020

Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022 PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 2 (PSE2)

SESSION DU / AU / / 2022

Arrivée prévue le : à H en train en voiture

N° NIVOL (*réserve CRF*) : Civilité : Mme Mr

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu : Dépt :

Pays de naissance : Nationalité :

Adresse exacte et complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél dom : Tél trav : Portable :

E-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident

NOM, Prénom :

Tél : Lien de parenté :

FORMATION PROFESSIONNELLE (à remplir par l'employeur)

Je soussigné, (titre et qualité)

Raison sociale de l'employeur

Sollicite l'inscription de M.....

Dans le cadre de la formation professionnelle continue et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.

CACHET ET SIGNATURE
DE
L'EMPLOYEUR

Participant présenté par la Croix-Rouge française

le NIVOL du participant est indispensable :

Les frais de formation ainsi que les frais supplémentaires (arrivée la veille,...) sont à facturer à
DT. U.L. Autre.

Numéro de la structure :

Attention : Si rien n'est précisé, ces frais supplémentaires seront facturés à la DT.

Afin que l'inscription soit validée, il est nécessaire que les données du participant soient à jour dans la base contacts (formations, adresse, ...) et que les accords ci-dessous soient donnés :

Le président de la DT ou par délégation le D.T.U.S. ou le D.T.U.S.A. Formation
(nom prénom, fonctions et cachet de la DT)

Signature et cachet de la DT indispensables

Cochez la formule choisie :

- Enseignement, hébergement et pension complète Enseignement et repas de midi uniquement.
 Enseignement uniquement.

Aptitude médicale :

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation.

J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.



Annulation/ Désistement :

- Dès la prise en compte de votre demande d'inscription, les frais d'inscription **50 € (100,00 €** pour la formation professionnelle) seront dus à la structure de formation, même en cas d'annulation.
- En cas d'annulation à moins de 10 Jours du début de la formation, les frais pédagogiques **360 € (individuel et CRF), (515 €** pour la formation professionnelle) restent dus à la structure de formation.

Hébergement:

- Chambre double Chambre single

Préparation : Afin que vous puissiez mettre tous les atouts de votre côté et profiter pleinement de cette session, une maîtrise des gestes de PSE 1 est indispensable.

Date et signature du participant ou du représentant légal pour les mineurs, précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :



235, rue de l'Isle -- 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

Premiers Secours en Equipe Niveau 2 (PSE2)

1. Conditions minimales d'inscription :

- Etre titulaire du PSE Niveau 1 à jour de formation continue sur l'année 2020 ou 2021

2. Diplôme délivré :

- Diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 2 du Ministère de l'Intérieur.

3. Programme : Le programme est conforme au Référentiel Interne de Formation

I - PRINCIPES GENERAUX DE SECOURISME
II - ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE
III – BILAN
IV - CONDUITE A TENIR
V - TECHNIQUES ET MATERIELS

4. Evaluation :

L'évaluation qui permet la validation du participant et l'autorise à assurer la fonction de secouriste est réalisée tout au long de la formation et utilise un dispositif de contrôle continu. Pour cela le participant doit :

- Avoir acquis les connaissances théoriques abordées lors de la formation (évaluations par QCM),
- avoir réalisée correctement, conformément au Référentiel de formation, tous les gestes de premiers secours avec ou sans matériel, en se plaçant aux différents postes si nécessaire (fiche de contrôle continu des gestes),
- avoir mis en oeuvre efficacement, au cours de cas concrets (simulations d'interventions) les actions décrites dans l'encadré ci dessous.

1. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente...
2. Réaliser l'examen et le bilan d'une victime.
3. Adopter une conduite à tenir adaptée
4. Réaliser des gestes de premiers secours efficaces.,
5. Assurer la transmission d'un bilan au service de secours approprié et demander du renfort
6. Assurer ou participer au sein d'une équipe à l'immobilisation, au relevage ou au transport
7. Respecter les consignes et les procédures générales d'intervention
8. Adopter un comportement adapté.

L'aptitude à assurer la fonction d'équipier secouriste est constatée par l'équipe d'animation au vu des résultats du contrôle continu (conformément au Référentiel Interne de Certification) qui attestera que le participant a atteint les compétences pour pouvoir assurer sa mission d'équipier secouriste.



235, rue de l'Isle -- 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

Projet de programme de la Formation PSE 2

Journée 1 :

MODULE 1 : Organisation des secours
MODULE 5 : Hygiène et Asepsie
MODULE 5 : Hygiène et Asepsie
MODULE 7 : Transmission du bilan, demande de renforts, alerte
MODULE 15 : Affections médicales
MODULE 16 : Plaies et brûlures

Journée 2 :

MODULE 18 : Affections circonstanciées
MODULE 7 : Transmission du bilan
MODULE 5 : Hygiène et Asepsie
MODULE 17 : Affections traumatiques

Journée 3 :

MODULE 19 : Souffrances psychiques et comportements inhabituels
MODULE 20 : Relevages
MODULE 7 : Transmission du bilan
MODULE 5 : Hygiène et Asepsie
MODULE 20 : Relevages
MODULE 21 : Brancardage et transport

Journée 4 :

MODULE 22 : Situations avec de multiples victimes
MODULE 20 : Relevages
MODULE 21 : Brancardage et transport

Cloture de la formation, évaluation de certification, entretiens individuels et délivrance des attestations